

# Rapport Pilier 3

31.03.2025



Crédit Mutuel

**ARKEA**

# Sommaire

1. Indicateurs prudentiels	1
1.1. Indicateurs clés	1
1.2. Exigences de fonds propres	2
2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	4
3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne	5
4. Risque de liquidité - Ratio LCR	6
5. Annexes	10
5.1. Déclaration de la personne responsable	10
5.2. Liste des tableaux	10
5.3. Tableau de concordance Pilier 3	10

# 1. Indicateurs prudentiels

Le Règlement (UE) n°2024/1623 du parlement européen et du conseil du 31 mai 2024 (CRR3) prévoit, à compter du 1er janvier 2025, de nouvelles dispositions relatives aux exigences de fonds propres, les tableaux ci-dessous sont revus en conséquence.

## 1.1. Indicateurs clés

Tableau 1 (EU KM1) : Indicateurs clés

	a	b	c	d	e	
En milliers d'euros	31.03.2025 <sup>(2)</sup>	31.12.2024 <sup>(1)</sup>	30.09.2024 <sup>(2)</sup>	30.06.2024 <sup>(1)</sup>	31.03.2024 <sup>(2)</sup>	
<b>Fonds propres disponibles (montants)</b>						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	8 643 753	8 551 493	8 461 220	8 635 922	8 498 202
2	Fonds propres de catégorie 1	8 643 753	8 551 493	8 461 220	8 635 922	8 498 202
3	Fonds propres totaux	9 985 509	9 942 042	10 401 151	10 623 011	10 028 605
<b>Risk-weighted exposure amounts</b>						
4	Montant total d'exposition au risque	48 466 143	50 871 122	51 044 152	51 554 946	50 707 129
4a	Montant total d'exposition au risque pré-plancher	48 466 143				
<b>Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	17,8%	16,8%	16,6%	16,8%	16,8%
5b	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 par rapport au TREA sans application du plancher (%)	17,8%				
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	17,8%	16,8%	16,6%	16,8%	16,8%
6b	Ratio de fonds propres de catégorie 1 par rapport au TREA sans application du plancher (%)	17,8%				
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	20,6%	19,5%	20,4%	20,6%	19,8%
7b	Ratio de fonds propres totaux par rapport au TREA sans application du plancher (%)	20,6%				
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>						
EU 7d	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,25%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 7e	Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	1,27%	1,41%	1,41%	1,41%	1,41%
EU 7f	Dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	1,69%	1,88%	1,88%	1,88%	1,88%
EU 7g	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,25%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%
<b>Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	1,00%	0,99%	0,99%	0,99%	0,98%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
11	Exigence globale de coussin (%)	3,50%	3,49%	3,49%	3,49%	3,48%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,75%	13,99%	13,99%	13,99%	13,98%
12	Fonds propres CET 1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%) <sup>(4)</sup>	10,15%	8,94%	8,70%	8,88%	8,88%
<b>Ratio de levier</b>						
13	Mesure de l'exposition totale	134 012 868	133 522 835	129 393 226	127 869 779	128 020 276
14	Ratio de levier (%)	6,4%	6,4%	6,5%	6,8%	6,6%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)</b>						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)</b>						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Ratio de couverture des besoins de liquidité</b>						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	19 691 400	19 514 465	19 478 765	19 766 644	20 228 937
EU 15a	Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	16 125 262	16 077 597	16 006 694	16 012 764	16 244 426
EU 15b	Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	2 384 256	2 468 579	2 306 398	2 282 002	2 311 365
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	13 741 006	13 609 017	13 700 296	13 730 762	13 933 061
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	143%	143%	142%	144%	145%
<b>Ratio de financement stable net</b>						
18	Financement stable disponible total	94 487 449	95 224 144	94 789 863	93 496 583	91 231 691
19	Financement stable requis total	82 605 338	82 011 868	83 817 513	81 538 167	81 266 250
20	Ratio NSFR (%)	114%	116%	113%	115%	112%

(1) Avec intégration du résultat intermédiaire ou annuel net de dividendes  
(2) Sans intégration du résultat intermédiaire

(3) Avec intégration du résultat intermédiaire du 30/06  
(4) Avec prise en compte des éventuels déficits d'AT1

## 1.2. Exigences de fonds propres

Les exigences de fonds propres affichées ci-dessous et dans les chapitres suivants sont les exigences minimales, correspondant à un niveau de 8% des risques pondérés.

La France ayant activé l'option nationale d'une application de l'output floor au plus haut niveau de consolidation, le groupe CM Arkéa n'est pas assujéti prudemment à un calcul d'output floor, celui-ci étant d'application Groupe Crédit Mutuel uniquement.

En conséquence, les tableaux suivants ne sont pas affichés dans le rapport Pilier 3 du groupe Crédit Mutuel Arkéa :

- EU CMS1 : Comparaison des montants d'exposition pondérés modélisés et standardisés au niveau du risque ;
- EU CMS2 : Comparaison des montants modélisés et standardisés des expositions pondérées pour le risque de crédit au niveau de la classe d'actifs.

**Tableau 2 (EU OV1) : Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque**

		a	b	c
		Montant total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
En milliers d'euros		31.03.2025	31.12.2024	31.03.2025
1	Risque de crédit (hors CCR)	43 734 029	46 997 681	3 498 722
2	Dont approche standard	19 794 775	8 157 389	1 583 582
3	Dont approche NI simple (F-IRB)	7 055 929	9 806 456	564 474
4	Dont approche par référencement	544 109	726 606	43 529
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	1 633 436	12 911 577	130 675
5	Dont approche NI avancée (A-IRB)	14 121 531	13 645 421	1 129 722
6	Risque de crédit de contrepartie - CCR	553 293	519 889	44 263
7	Dont approche standard	219 968	236 553	17 597
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	-	-	-
EU 8a	Dont expositions sur une CCP	6 195	6 282	496
EU 8b	Dont ajustement de l'évaluation de crédit — CVA	-	65 612	-
9	Dont autres CCR	327 130	211 442	26 170
10	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit - risque de CVA	83 702	-	6 696
EU 10a	Dont approche standard (SA)	-	-	-
EU 10b	Dont approche de base (F-BA et R-BA)	83 702	-	6 696
EU 10c	Dont approche simplifiée	-	-	-
15	Risque de règlement	135	152	11
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	16 706	22 875	1 336
17	Dont approche SEC-IRBA	-	-	-
18	Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	16 706	22 875	1 336
19	Dont approche SEC-SA	-	-	-
EU 19a	Dont 1 250 % / déduction	-	-	-
20	Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	-	-	-
21	Dont approche standard alternative (ASA)	-	-	-
EU 21a	Dont approche standard simplifiée (S-SA)	-	-	-
22	Dont approche alternative fondée sur les modèles internes (A-IMA)	-	-	-
EU 22a	Grands risques	-	-	-
23	Reclassements entre le portefeuille de négociation et le portefeuille hors négociation	-	-	-
24	Risque opérationnel	4 043 819	3 272 940	323 506
EU 23a	Dont approche élémentaire	-	424 513	-
EU 23b	Dont approche standard	-	172 204	-
EU 23c	Dont approche par mesure avancée	-	2 676 222	-
EU 24a	Expositions sur crypto-actifs	-	-	-
25	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	34 459	57 585	2 757
26	Plancher de fonds propres appliqué (%)	-	-	-
27	Ajustement pour le plancher (avant application du plafond transitoire)	-	-	-
28	Ajustement pour le plancher (après application du plafond transitoire)	-	-	-
29	<b>Total</b>	<b>48 466 143</b>	<b>50 871 122</b>	<b>3 877 291</b>

## 2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne

### Dispositif de notation et paramètres

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit au sein du Crédit Mutuel et de répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne.

Le système de notation des contreparties est commun au Crédit Mutuel.

Les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés (ci-après "RWA") sont nationaux et s'appliquent à toutes les entités du Crédit Mutuel.

### Informations quantitatives complémentaires

**Tableau 3 (EU CR8) : État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI**

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré
<b>1 Montant d'exposition pondéré au 31.12.2024</b>	<b>22 311 564</b>
2 Taille de l'actif (+/-)	468 893
3 Qualité de l'actif (+/-)	298 119
4 Mises à jour des modèles (+/-)	-1 356 744
5 Méthodologie et politiques (+/-)	-
6 Acquisitions et cessions (+/-)	-
7 Variations des taux de change (+/-)	-
8 Autres (+/-)	-
<b>9 Montant d'exposition pondéré au 31.03.2025</b>	<b>21 721 832</b>

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa n'applique pas l'approche standard pour le risque d'ajustement de l'évaluation de crédit.

En conséquence, le tableau suivant n'est pas affiché dans le rapport Pilier 3 du Groupe :

- EU CVA4 : Etats des flux des RWA relatifs au risque d'ajustement de l'évaluation de crédit selon l'approche standard

### 3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque porté par :

- les instruments dérivés du portefeuille bancaire (banking book) et du portefeuille de négociation (trading book) ;
- les opérations de pension du portefeuille bancaire.

Les encours concernés sont intégrés aux tableaux de bord sur les risques de crédit (au même titre que les encours de bilan et de hors bilan). La somme des expositions et des risques sur l'ensemble des encours (bilan, hors bilan, dérivés et pensions) donne une vision globale des risques de crédit. Pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, le risque de crédit de contrepartie est une faible composante du risque de crédit global.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa n'applique pas l'approche IMM pour le risque de crédit de contrepartie. En conséquence, le tableau suivant n'est pas affiché dans le rapport Pilier 3 du Groupe :

- EU CCR7 : États des flux des RWA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM.

## 4. Risque de liquidité - Ratio LCR

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de sa situation ou de la situation du marché dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il naît d'un décalage de maturité entre les emplois et les ressources.

Il peut se traduire par une charge financière complémentaire en cas de hausse des spreads de liquidité ; dans sa forme la plus extrême, il pourrait se traduire par une incapacité de l'établissement à honorer ses engagements.

Le Groupe est historiquement vigilant et prudent face à ce risque.

Plusieurs ratios de liquidité sont particulièrement suivis, dont notamment le LCR qui est un ratio de liquidité prévu par les textes CRD 4 et CRR. Il mesure le rapport entre les actifs liquides et les sorties nettes de trésorerie à trente jours dans le cadre d'un scénario de stress. Le niveau minimum requis est de 100 % depuis 2018.

### Informations en matière de ratio de liquidité à court terme

Dans le cadre du Règlement CRR, la Direction des comptabilités du groupe Crédit Mutuel Arkéa produit et transmet mensuellement à la BCE le reporting sur le ratio de liquidité à court terme (ci-après "**LCR**" - Liquidity Coverage Ratio).

Le ratio LCR a pour objectif de s'assurer de la résilience à court terme des banques face à une situation de fort stress en liquidité. Il vérifie que le niveau des actifs hautement liquides permet de couvrir les flux nets de trésorerie à 30 jours, avec des hypothèses de stress visant notamment une fuite des dépôts et un tirage des accords en hors-bilan.

### Explications concernant les principaux facteurs à l'origine des résultats du calcul du LCR, ses variations dans le temps ainsi que l'évolution dans le temps de la contribution des données d'entrée au calcul du LCR

Le niveau minimum requis du ratio LCR est fixé à 100% en 2025. Le Groupe a respecté l'exigence réglementaire sur le premier trimestre 2025 avec des marges de manœuvre significatives. Le LCR moyen annuel d'avril 2024 à mars 2025 s'établit à 143,29%. A fin mars 2025, le ratio LCR consolidé du Groupe s'établit à 141,61%, soit une baisse de 5,34 points par rapport à fin décembre 2024.

Les actifs liquides du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'élèvent à 20 532 M€ et sont principalement constitués de dépôts en banque centrale et d'obligations garanties de niveau 1. Ceux-ci représentent 65% des actifs liquides à fin mars 2025.

Le montant des sorties de trésorerie à trente jours est de 16 478 M€ dont la majeure partie correspond aux dépôts. L'évolution par rapport à fin décembre 2024 est une baisse de 1 464 M€.

Le montant des entrées de trésorerie à trente jours est de 1 980 M€ dont la majeure partie correspond aux prêts accordés à la clientèle et aux titres de dette arrivant à échéance. L'évolution par rapport à fin décembre 2024 est une baisse de 523 M€.

**Tableau 4 (EU LIQ1) : Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)**

	Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024	30.06.2024	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024	30.06.2024
En milliers d'euros								
Trimestre se terminant le :								
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes : 12								
<b>ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)</b>								
1	<b>Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)</b>				<b>19 691 400</b>	19 514 465	19 478 765	19 766 644
<b>SORTIES DE TRÉSORERIE</b>								
2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :				<b>2 944 645</b>	2 924 447	2 871 672	2 818 294
3	Dépôts stables				<b>1 629 556</b>	1 606 089	1 576 088	1 546 096
4	Dépôts moins stables				<b>1 294 437</b>	1 301 722	1 283 656	1 263 923
5	Financements de gros non garantis				<b>10 835 752</b>	10 788 520	10 655 933	10 600 446
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives				<b>836 578</b>	997 406	1 298 951	1 711 230
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)				<b>19 254 679</b>	19 027 284	18 758 785	18 682 200
8	Créances non garanties				<b>452 519</b>	534 820	556 510	584 830
9	Financements de gros garantis				<b>70 303</b>	115 190	100 408	99 766
10	Exigences complémentaires				<b>12 143 968</b>	12 168 301	12 175 212	12 019 497
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés				<b>697 038</b>	699 812	649 132	568 177
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance				-	-	-	-
13	Facilités de crédit et de liquidité				<b>11 446 929</b>	11 468 489	11 526 080	11 451 320
14	Autres obligations de financement contractuelles				<b>126 784</b>	84 197	171 206	302 595
15	Autres obligations de financement éventuel				<b>402 476</b>	402 430	443 965	489 731
16	<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE</b>				<b>16 125 262</b>	16 077 597	16 006 694	16 012 764
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>								
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)				<b>426 535</b>	481 845	343 634	340 284
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes				<b>1 854 534</b>	1 800 556	1 767 905	1 725 330
19	Autres entrées de trésorerie				<b>1 072 090</b>	1 154 818	1 040 892	1 024 209
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)				-	-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)				-	-	-	-
20	<b>TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>				<b>3 353 160</b>	3 437 219	3 152 431	3 089 822
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées				<b>0</b>	87 500	87 500	87 500
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %				<b>0</b>	0	0	0
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %				<b>3 353 160</b>	3 349 719	3 064 931	3 002 322
<b>VALEUR AJUSTÉE TOTALE</b>								
EU-21	<b>COUSSIN DE LIQUIDITÉ</b>				<b>19 691 400</b>	19 514 465	19 478 765	19 766 644
22	<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES</b>				<b>13 741 006</b>	13 609 017	13 700 296	13 730 762
23	<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ</b>				<b>143%</b>	<b>143%</b>	<b>142%</b>	<b>144%</b>

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa calcule le LCR conformément au Règlement d'exécution (UE) 2021/637.

### Concentration des sources de financement et de liquidité

Crédit Mutuel Arkéa veille à la diversification de ses sources de financement et de liquidité. Il a ainsi défini des normes internes sur :

- le coefficient d'engagement, afin de vérifier l'équilibrage de l'activité commerciale et la dépendance au refinancement de marché ;
- le niveau de dispersion des refinancements interbancaires, afin de s'assurer de maîtriser sa dépendance à certaines contreparties ;

- les volumes de refinancement par maturité, afin de veiller à ne pas concentrer les échéances des lignes de refinancement.

Parallèlement, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a développé une politique de diversification de ses canaux de refinancement et dispose de plusieurs types de supports d'émission, notamment à moyen long terme avec des programmes d'émissions non sécurisées et sécurisées.

La définition du programme de refinancement tient compte de ces limites et des différents supports d'émission possibles. Lors de la préparation et la réalisation des émissions sur les marchés, une attention est également portée sur la diversification des investisseurs, tant par type d'investisseur (gestionnaires de portefeuilles, banques, etc.) que par zone géographique (France, Allemagne, pays scandinaves, etc.).

### **Description de la composition du coussin de liquidité de l'établissement**

Les réserves de liquidité disponibles constituent un coussin en cas de crise de liquidité.

Elles sont constituées de la trésorerie disponible immédiatement (nette des réserves obligatoires) ou à brève échéance (inférieure à 6 mois) et des actifs éligibles au refinancement Banque Centrale disponibles immédiatement ou sous 3 semaines (valorisés avec la décote prévue par la Banque Centrale). Le niveau des réserves de liquidité est établi mensuellement par le département Trésorerie, Refinancement, Change, et peut si nécessaire être actualisé sur une base quotidienne.

Les réserves de liquidité sont présentées mensuellement au Comité ALM opérationnel Groupe par ordre de liquidité des actifs, avec une évolution comparés sur les mois passés, et trimestriellement au Comité de gestion du capital et du bilan et au Conseil d'administration dans le cadre du suivi des limites.

Au 31.03.2025, les réserves de liquidité s'élèvent à 34,1 Md€, en baisse de 2 Md€ depuis le 31.12.2024.

<b>Réserves de liquidité</b>		
<i>En milliards d'euros</i>	<b>31.03.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Dépôts en banque centrale	6,7	10,1
Titres LCR éligibles au pool 3G (après décote)	13,8	12,6
Autres actifs éligibles au pool 3G (après décote)	13,3	13,4
Autres actifs non éligibles au pool 3G (après décote)	0,4	0,1
<b>Total</b>	<b>34,1</b>	<b>36,1</b>

Crédit Mutuel Arkéa veille à conserver des réserves de liquidité supérieures à près de 2 fois le montant des sorties nettes de liquidité du ratio LCR. Ce coussin de liquidité permet de faire face à des situations de crise extrême à tout moment et découle de la volonté de gestion prudente du risque de liquidité du Groupe. Au 31.03.2025, les réserves de liquidité représentent 39% des encours de dépôts bruts de Crédit Mutuel Arkéa.

### **Expositions sur instruments dérivés et éventuels appels de garantie**

Les dérivés sont principalement utilisés par le groupe Crédit Mutuel Arkéa dans le cadre de la gestion du risque de taux. Ils font l'objet d'appels de marge qui sont généralement standardisés et respectent les exigences de la réglementation EMIR (European market infrastructure regulation).

Au 31 mars 2025, la position nette des appels de garantie n'est pas significative et impacte à la marge la gestion de la trésorerie et des titres liquides.

Le calcul du ratio LCR intègre en complément une sortie de trésorerie supplémentaire correspondant aux besoins de sûretés additionnels qui résulteraient d'un scénario de marché défavorable ; le montant est évalué à près de 712 M€ au 31 mars 2025, ce qui n'est pas significatif au regard du montant des actifs liquides.

### **Asymétrie des monnaies dans le ratio LCR**

Le LCR est uniquement calculé en euros, les positions en devises étant marginales (les positions en devises sont contre-valorisées en euro car inférieures au seuil de 5% de représentativité sur le total du bilan bancaire consolidé). Cela s'explique par le modèle d'affaires et l'implantation géographique du Groupe.

## 5. Annexes

### 5.1. Déclaration de la personne responsable

#### Personne responsable des informations contenues dans le présent document :

Elisabeth Quelled, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

#### Déclaration de la personne responsable :

J'atteste que les informations contenues dans le présent Rapport Pilier 3 en date du 31 mars 2025 présentant des informations publiées au titre de la huitième partie du Règlement n°575/2013 "CRR", tel que modifié notamment par le Règlement (UE) n°2024/1623 du parlement européen et du Conseil du 31 mai 2024 (CRR3), sont, à ma connaissance, établies conformément aux politiques formelles et aux procédures, systèmes et contrôles internes élaborés dans ce cadre.

Fait au Relecq Kerhuon, le 16 07 2025.

Elisabeth Quelled, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

### 5.2. Liste des tableaux

Numéro de tableau	Code réglementaire	Titre	Numéro page rapport
Indicateurs prudentiels			
Tableau 1	EU KM1	Indicateurs clés	1
Tableau 2	EU OV1	Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque	3
Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne			
Tableau 3	EU CR8	Etat des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI	4
Risque de liquidité - Ratio LCR			
Tableau 4	EU LIQ1	Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	7

### 5.3. Tableau de concordance Pilier 3

Article CRR	Thème	Référence Rapport Pilier 3	Pages
438	Exigences de fonds propres et montants d'exposition pondérés	Fonds propres - exigences de fonds propres	3
438	Exposition au risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	5
447	Indicateurs clés	Indicateurs prudentiels - Indicateurs clés	1
451 bis	Exigences de liquidité	Risque de liquidité - Ratio LCR	6 - 9
452	Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	4